Salaberry-de-Valleyfield
Capitale régionale du Suroît
www.ville.valleyfield.qc.ca

Un (1) poste de contremaître/contremaîtresse aux travaux publics
Égouts, aqueduc et voirie
Poste cadre permanent

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield emploie actuellement plus de 250 employés. Elle compte, avec leur contribution, se positionner à l'avant-garde du monde municipal en consolidant une approche de gestion de la qualité. La Ville de Salaberry-de-Valleyfield désire combler un poste de contremaître/contremaîtresse aux travaux publics.

Responsabilités principales :

Sous la responsabilité du superviseur, le ou la titulaire planifie, organise et contrôle le travail des salariés sous sa responsabilité. Il sera attribué à l'une ou plusieurs divisions de travail suivantes : voirie, signalisation, déneigement, entretien préventif ou nettoyage et réparation de conduites municipales d'égouts et d'aqueduc. La distribution des divisions se fait en fonction des besoins du service ainsi que de l'expérience de chacun des contremaîtres. La personne doit également voir à la supervision des travaux des sous-contractants selon les contrats en vigueur.

Le contremaître ou la contremaîtresse assume, à tour de rôle avec les autres contremaîtres, la garde hebdomadaire durant la saison estivale. Pour la saison hivernale, l'horaire peut-être de jour, de soir ou de nuit et la garde s'effectue consécutivement les fins de semaine.

Compétences recherchées :

La candidate ou le candidat doit faire preuve d'initiative, de jugement et avoir une capacité à travailler en étroite collaboration avec ses collègues et son personnel. Doit être en mesure de déléguer des tâches, de surveiller les activités et d'assurer une supervision efficace des employés de son équipe. Doit aussi démontrer de l'expérience et de la rigueur dans la gestion des tâches quotidiennes. Démontrer de solides habiletés en planification, organisation, coordination et communication. Doit être à l'aise dans l'établissement des priorités et être capable de s'adapter rapidement aux changements et aux urgences. Doit posséder un esprit d'analyse et de synthèse lui permettant de bien connaître, d'analyser et de résoudre des problèmes. Se doit d'être créatif et préoccupé par la qualité, les délais et la diligence du service aux citoyens.

Qualifications requises :

- D.E.C. en technique de génie civil ou expérience pertinente à l'emploi sera considérée.
- Posséder des connaissances en hydraulique et en mécanique des sols.
- Expérience en supervision de personnel syndiqué et en gestion administrative.
- Posséder de un à trois ans d'expérience pertinente de préférence en milieu municipal.
- Permis de conduire valide de classe 5.
- Aptitudes informatiques et facilité à rédiger des rapports.
- Cours de sécurité sur les chantiers de construction.
- Cours sur la signalisation routière pour les travaux routiers est un atout.
- Cours P6b – préposé aqueduc est un atout.

Conditions d'emploi :

- **Poste cadre permanent à temps plein.**
- Poste exigeant des périodes de garde.
- Pour la saison hivernale, l'horaire peut être de soir ou de nuit.
- Le salaire annuel est de 63 814,40 $ à 81 452,80 $.
- Gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **7 février 2018** au :

Service des ressources humaines
Ville de Salaberry-de-Valleyfield
61, rue Sainte-Cécile
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1L8
Courriel : ressourceshumaines@ville.valleyfield.qc.ca
Télécopieur : 450 370-4803

Pour de plus amples détails, consultez notre site Web au :
www.ville.valleyfield.qc.ca

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi afin de permettre aux femmes, aux handicapés et aux minorités visibles et ethniques de se joindre à son organisation. Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.